

Elections en Israël : la situation des agriculteurs palestiniens s'aggrave de jour en jour, mettant en danger toute la Palestine

23 septembre 2019





Benjamin Netanyahu a perdu son pari et devra gouverner en coalition. Mais ni lui, ni Benny Gantz, son rival du Parti Bleu et Blanc, ne parlent de l'occupation ou font des propositions pour y mettre fin. Au contraire, ils se disputent à qui offrira le plus aux colons.

Pendant la campagne, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a affirmé sa volonté d'annexer des parties de la vallée du Jourdain et toutes les colonies israéliennes en Cisjordanie occupée. Le territoire visé couvre 75% de la zone C, qui est la région la plus arable et stratégique de la Cisjordanie. Cette zone est vitale pour la Palestine, où, selon le Conseil des relations européennes palestiniennes, le secteur agricole emploie officiellement 13,4% et informellement 90% de la population.

En outre, une telle reconnaissance de l'annexion signifierait l'abandon officiel l'idée d'une solution à deux États. Cela signifierait la création du « Grand Israël », un État juif non démocratique qui refuse l'égalité des droits aux Palestiniennes et aux Palestiniens.

Dans les faits, cette terre est déjà annexée.

Depuis 1948, le gouvernement israélien vise à annexer autant de territoire que possible de l'ancienne Palestine et à y maintenir le moins de Palestiniennes et Palestiniens possible. Alors que la création d'Israël en 1948 a été rendue possible par un nettoyage ethnique « classique » - les villages arabes ont été systématiquement détruits pour laisser derrière eux un territoire vierge à judaïser - l'expansion significative du territoire par la guerre de 1967 a nécessité une stratégie différente pour maintenir le paradoxe d'un État juif : le nombre d'arabes vivant en Israël ne doit pas dépasser 20% de la population totale. L'idée de diviser la Cisjordanie en zones, comme c'est le cas depuis 1993 et les accords d'Oslo, a été développée dès 1967. Ce faisant, Israël isole les Palestiniennes et les Palestiniens, contrôle leurs déplacements, exproprie leurs terres et leurs logements dans des zones stratégiques et leur accorde des droits différents. Cette situation, qui n'aurait dû durer que cinq ans, le temps d'organiser la transition vers l'Autorité palestinienne, est toujours d'actualité. Pendant tout ce temps, les colons israéliens ont colonisé illégalement la Cisjordanie, de sorte que, dans les faits, cette terre est déjà annexée.

L'occupation de la Cisjordanie entraîne les pires conditions de travail et de vie pour les

agriculteurs, ce qui a des répercussions sur tout le pays :

- Manque d'eau et de capacité d'irrigation en raison des restrictions israéliennes ;
- Manque de terres agricoles en raison des confiscations ;
- Mauvaises routes empêchant l'accès aux champs ;
- Problèmes de commercialisation dus aux restrictions israéliennes ;
- Coût élevé des intrants et accès aux capitaux ;
- Mauvais réseaux d'eau et d'électricité ;
- Manque de services sociaux et éducatifs comme les associations, les centres de femmes, les terrains de jeux ou les parcs ;
- Manque d'accès aux nouvelles technologies ;
- Interdiction des constructions ;
- Démolitions des maisons ;
- Restriction des déplacements et check-points ;
- Restriction des planifications ;

Le parlement israélien, la Knesset, a officialisé cette situation d'apartheid par l'adoption, le 18 juillet 2018, de la loi « État-nation juif », une loi de type constitutionnelle qui n'accorde qu'aux citoyens juifs le droit à l'autodétermination, fait de la construction de maisons pour les citoyens juifs, mais pas pour les autres, une priorité nationale et abolit le statut de l'arabe comme langue officielle d'Israël. Comme les Palestiniennes et les Palestiniens ne jouissent pas d'une citoyenneté pleine et entière, l'Etat d'Israël ne craint plus un déséquilibre démographique entre ses concitoyens juifs et non juifs. Ce mouvement est très dangereux, car Israël revendique officiellement tout le territoire de l'ancienne Palestine, le territoire biblique.

L'État d'Israël viole les lois internationales dans tous les sens du terme et les Palestiniennes et les Palestiniens sont trop petits pour y faire face seuls. Si rien n'est fait, la Palestine n'existera plus dans un avenir proche, tandis que les Palestiniennes et les Palestiniens seront maintenus dans des zones similaires aux bantoustans sud-africains dans tout le pays.

M. Netanyahu a récemment annoncé que la solution à deux États n'a jamais existé. Cela montre très bien avec quelle mauvaise foi l'État d'Israël aborde le processus de paix. L'Etat d'Israël ne veut pas la paix, il veut juste tout, sans égard pour les Palestiniennes et les Palestiniens qui vivent ici. Il est urgent de réagir, pour la survie de la civilisation palestinienne, pour la préservation de la dignité humaine et pour la préservation de la crédibilité du droit et des institutions internationales. La communauté internationale doit soutenir le peuple palestinien pour défendre son droit à l'autodétermination, ce qui est un des principes fondamentaux du droit international.

Comment aider ? La société civile du monde entier est une grande force pour faire pression sur les gouvernements afin de s'assurer que les Palestiniens et leurs agriculteurs reçoivent les protections auxquelles ils ont droit. Il y a plusieurs façons d'aider ; vous avez beaucoup plus de pouvoir que vous ne le pensez :

- Engagez-vous dans une initiative locale ;
- Diffusez les rapports sur la Palestine à votre famille, à vos amis et dans votre entourage ;
- Parlez autour de vous de ce qui se passe en Palestine ;
- Participez à la traduction de rapports dans différentes langues ;
- Écrivez à vos représentants élus (ou non élus) pour leur demander d'agir ;
- Écrivez à votre gouvernement et rappelez-lui son obligation d'aider les civils palestiniens. La plupart des gouvernements ont signé la Quatrième Convention de Genève (qui régit le comportement d'une puissance occupante) - ce qui signifie que, selon l'article 1 de la Convention, ils ont une obligation contraignante de « faire respecter » la Convention ;
- Participez aux manifestations et événements, ou organisez-en !
- Soutenez le travail d'ONG actives sur la question de Palestine ;

- Investissez de manière éthique ;
- Visitez la Palestine ;

Cordialement,

Union of Agricultural Work Committees (UAWC)

Lire aussi : [Sur le site de UAWC](#)

- Emplacement : [Vous êtes ici](#) : [Accueil](#) > [S'informer](#) > [Actualités](#) >
- Adresse de cet article :
<http://plateforme-palestine.org/Elections-en-Israel-la-situation-des-agriculteurs-palestiniens-s-aggrave-de>